



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Libération de détenu-e-s dans les pénitenciers fédéraux
Québec doit emboîter le pas sans attendre

Montréal, le 1^{er} avril 2020 – La Ligue des droits et libertés (LDL) presse la ministre de la Sécurité publique, Mme Geneviève Guilbault, de prendre exemple sur son collègue fédéral, M. Bill Blair, qui a appelé hier à la libération de certaines personnes détenues dans les pénitenciers fédéraux.

« Qu’attend Québec? Le gouvernement a l’obligation d’assurer le droit à la santé et à la sécurité des personnes détenues et du personnel des centres de détention. En refusant de libérer certaines catégories de personnes, le gouvernement met en danger non seulement la vie et la santé de centaines de personnes », dénonce Lucie Lemonde, porte-parole de la LDL.

« Les échos qui nous parviennent font état d’une situation extrêmement dangereuse et potentiellement explosive dans les prisons provinciales. Ça ne peut pas durer comme ça. Le gouvernement doit démontrer qu’il comprend les risques spécifiques liés aux prisons en ce temps de pandémie en agissant concrètement », ajoute la porte-parole.

Mme Lemonde rappelle que la seule solution pour freiner la propagation de la COVID-19 au sein de ces établissements - qui est déjà commencée - est de libérer de toute urgence plusieurs catégories de personnes incarcérées et de limiter le nombre des nouvelles admissions. « Nous demandons encore une fois que les détenu-e-s vulnérables au COVID-19 en raison d’un état de santé fragile; les personnes âgées; les personnes en fin de sentence; les personnes détenues en attente de procès en raison de leur incapacité à payer un cautionnement et pour des délits non violents et les femmes enceintes soient libérées le plus rapidement possible », termine Mme Lemonde.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l’homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications C : 514-715-7727